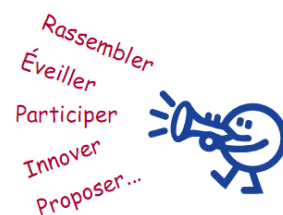


Rapport d'activité

Assemblée Générale d'ALERTES

Jeudi 26 mai 2016



Ce rapport d'activité couvre la période allant de notre dernière Assemblée Générale le 2 juin 2015 à celle de ce jour, 26 mai 2016. La première partie développe les activités générales de l'association, dans la 2^{ème} partie chaque commission présentera ses propres activités.

Le fonctionnement interne de notre Association

Nous fonctionnons toujours dans les locaux de la Grange du Château, colocataires avec l'ODPHI, UNA, Alma Isère et Renfort Cadres.

Comme chaque année nos remerciements vont à Stella qui assure avec efficacité et discrétion les fonctions de secrétaire.

Depuis la dernière Assemblée Générale, le CA s'est réuni 4 fois et le bureau 6 fois, les réunions du lundi matin plus restreintes se poursuivent. Un compte rendu est rédigé pour chacune de ces rencontres et adressé aux membres du Bureau.

Comme prévu par les statuts, le CA qui compte 36 membres à ce jour sera renouvelé en fin de réunion.

Nous devons rappeler aujourd'hui la mémoire de Mr Gilbert BIESSY qui fut un membre fidèle et actif de notre CA.

La communication

Le site internet : régulièrement tenu à jour et enrichi par Christiane Raeymackers a été visité par 4284 personnes (3586 en 2015). On constate que de plus en plus de connexions au site se font sur mobile et tablette : 507 connexions soit 11.83 % du total des visites. Pages les plus visitées : le « qui sommes-nous » et la page de contact en plus de la page d'accueil que chaque visiteur voit en premier.

La Lettre d'Alertes 4 publications, nous en sommes au N° 42, est diffusée à l'ensemble des adhérents individuels et partenaires, ainsi qu'aux différents services du Conseil départemental.

Les plaquettes : deux plaquettes ont été imprimées cette année : « La fin de vie, vers de nouveaux droits » réalisée par la commission Familles et le compte rendu de la rencontre « les 10 ans des Cafés des Ages » réalisée par la commission Intergénération. Un document rassemblant le travail de la commission santé est en cours d'impression. L'ensemble de ces documents écrits est proposé lors des réunions organisées par Alertes, de même une large diffusion est faite aux adhérents et aux partenaires.

Les adhésions

	Individuelles	Collectives	TOTALES
2006	99	33	132
2007	110	30	140
2008	112	33	145
2009	123	41	164
2010	134	46	180
2011	106	25	131
2012	129	55	184
2013	116	53	169
2014	116	48	164
2015	101	28	129

La question de l'évolution du nombre des adhérents aussi bien individuels qu'associatifs demeure une préoccupation. Ce sont les adhérents qui font vivre une association. Au-delà de l'apport des cotisations, la participation active, les questions posées, les objectifs et les propositions des adhérents entretiennent la vitalité et la réalité de toute association !

Nous ne manquons pas de faire des rappels, il nous faut pour cette année qui vient, reprendre un « contrôle » et un suivi serré de cette question.

Pour clore cette question, lors du dernier CA du 25 04 2016 la proposition de soumettre à l'AG une révision du tarif des cotisations inchangé depuis la création d'Alertes et de le porter à 15 € pour les individuels et 40 € pour les associations.

Alertes dans le contexte national

Lors de notre dernière Assemblée Générale 3 Lois restaient en discussion : la Loi sur l'adaptation de la Société au Vieillessement, la loi sur la Modernisation du système de Santé et la Loi sur la fin de vie.

L'association Alertes s'est fortement investie pour proposer des amendements et suivre avec intérêt la concrétisation de ses propositions dans les textes des lois ASV et Santé. La commission Familles avait orienté ses réflexions sur le rapport Claeys- Léonetti.

Ces lois ont été promulguées, les décrets d'application vont suivre dans des délais rapides, du moins nous le souhaitons et serons attentifs au calendrier.

Alertes doit aussi s'engager pour que ces dispositions légales soient connues par le plus grand nombre de personnes âgées ou d'acteurs du monde gérontologique et nous attendons bien sûr la loi concernant les EHPAD.

Deux réunions publiques se sont tenues : avec l'association des familles et dans l'EHPAD de Vizille sur la fin de vie. Et plus récemment avec un conseiller technique de l'URIOPSS qui est venu exposer les grandes lignes du texte des lois ASV et Santé et répondre aux questions

En février 2016 nous avons adressé un courrier à Mme la Ministre Marisol Touraine pour faire part de notre mécontentement en apprenant l'amendement du gouvernement visant à créer un fond de soutien exceptionnel pour le financement du RSA (Revenu de Solidarité Active) sur les réserves de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) ! Les crédits destinés aux structures et aux professionnels pour assurer le fonctionnement des Etablissements et accompagner la perte d'autonomie des Personnes Agées ou des Personnes en situation de handicap ont donc été une nouvelle fois détournés !

Enfin la Présidente Jacqueline Chapuis se rend aussi souvent que possible aux réunions d'Agevillage à Paris.

Pour mémoire, Mme Rossignol a été remplacée en février 2016 par Mme Boistard.

Nous retiendrons que Mme Rossignol avait évoqué l'éventualité de la création d'un 5^{ème} risque.....

Alertes dans le contexte départemental

A notre demande, une délégation du Bureau d'Alertes a été reçue le 23 septembre 2015 par Mme Laura Bonnefoy, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Isère en charge de la dépendance et des handicaps. C'était pour nous l'occasion de présenter Alertes et d'évoquer nos réflexions en cours sur l'Habitat, la santé et la fin de vie et notre travail préliminaire sur le Schéma Autonomie 2016-2021

Le Schéma Autonomie 2016-2021 :

Dès le 27 mai 2015, Alertes avait commencé un travail préalable précisant les objectifs et les sujets à aborder en priorité dans le prochain schéma, tout en soulignant que nous étions toujours dans l'attente du bilan du précédent schéma.

Le comité d'organisation de la démarche participative réuni le 3 juillet 2015, donnait les grands axes de travail ainsi que le déroulement des travaux des groupes.

Le 7 avril 2016, le courrier officiel du CDI définissait les 6 axes de travail retenus :

- Favoriser l'accès aux droits et à l'information
- Prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

- Soutenir les proches aidants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et mettre en œuvre le droit au répit
- Améliorer la qualité de l'offre d'accompagnement à domicile et en établissement
- Simplifier et fluidifier les parcours de vie des personnes
- Améliorer le cadre de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Le calendrier des réunions des 6 groupes de travail a été fixé, pour un rendu des conclusions en juin 2016. Les modalités d'accès à la plateforme collaborative mise en place par le CDI ont été données.

Alertes est représenté par 2 adhérents dans chacun des 6 groupes de réflexion. Un compte rendu du travail en cours sera fait dans la Lettre d'Alertes à paraître en juin.

Alertes participe au projet Autonom@dom en siégeant au CCUSDA. La directrice du TASDA a été invitée à présenter les travaux lors du CA du 7 mars 2016

Des représentants d'Alertes continuent de siéger dans différentes instances départementales : CODERPA, CORTA. Alertes siège au Conseil de Développement de la METRO...

Alertes et ses partenaires locaux

Alertes a depuis 2 ans des représentants dans les CCAS ou commissions gérontologiques de 10 communes, une rencontre annuelle est proposée pour un échange d'expériences.

Alertes par le biais du Café des Ages a été sollicité dans de nombreuses communes ; ce point sera développé par la commission Intergénération.

Alertes a été partenaire de la journée organisée le 13 octobre 2015 par la communauté des Communes du Grésivaudan, ce point sera développé par l'antenne Alertes Grésivaudan.

Alertes a été informé par les média ou par courrier de familles de situations de dysfonctionnement dans des EHPAD. A ce titre, une conférence de presse relayée en juillet 2015 par le « Dauphiné libéré » nous a permis de faire une présentation de nos objectifs et préconisations sur le problème de l'accompagnement des Personnes Agées en Etablissement.

S'appuyant sur les textes de la loi ASV et sur les orientations du CDI, une réflexion est en cours au sein d'Alertes, se préoccupant du fonctionnement des établissements d'accueil de personnes âgées quel que soit leur statut (public, privé, privé lucratif) et de la place de l'aide sociale (tarifs, ...).

Une réunion a été proposée animée par Jean Giard autour de la présentation de son dernier livre « Vieillir, une épreuve, une histoire, un projet »

Alertes a proposé ses services à de nombreuses communes pour l'organisation de manifestations lors de la « Semaine Bleue ».

Alertes a des représentants dans différentes associations œuvrant dans le domaine médico-social : UNA, ALMA, ODPHI, MRSI

Les activités des commissions

La commission « Familles »

Pour terminer son travail sur la loi Léonetti et la réflexion sur la Fin de vie des personnes âgées (travail terminé en juin 2015), la commission Familles a organisé en octobre 2015 une rencontre à Alertes, ouverte aux adhérents, avec Mme Michèle Myslinski, Maître de conférence retraitée au laboratoire de Psychologie clinique de Grenoble. Cette rencontre a réuni 40 personnes environ. Notre plaquette est sortie à la fin de l'année, nous attendions le vote de la loi.

Début janvier, notre nouvel axe de travail est la notion d'aide à la personne âgée à domicile et en établissement, aides familiales, professionnelles, métiers actuels et à venir liés à l'aide.

3 volets comme axes de travail ont été retenus :

- Les aides matérielles (aides financières - mesures de protection des biens – les tutelles)
- Les aides humaines : professionnels et aidants
- Les ressources individuelles pour franchir les étapes de la vie

Nous travaillons actuellement sur les aides matérielles et les aides financières. Ont été abordés :

- Les solutions pour les personnes en situation de dépendance temporaire
- Les interventions des infirmiers libéraux
- Les SSIAD
- L'hospitalisation à domicile
- L'APA
- L'APL aide au logement
- L'aide sociale en établissement et en Isère
- L'assurance dépendance
- Où trouver les renseignements

Notre dernière réunion avec le concours d'une magistrate a eu pour thème les Tutelles. Elle a développé : la sauvegarde de justice, la tutelle, la curatelle simple, renforcée, aménagée, le mandat de protection future officialisé dans la loi ASV.

Nous prévoyons la production d'une plaquette.

La commission « Intergénération »

Depuis juin 2015, la commission intergénération a continué son travail.

Deux axes principaux nous ont occupés : les cafés des âges et l'organisation de l'anniversaire des 10 ans des « cafés des âges », en novembre dernier avec la participation de Mme Paulette Guinchard, Présidente de la CNSA, de la sociologue Catherine Gucher et de témoins des différentes communes ou associations qui nous ont accueillis ces dernières années.

Le Compte rendu de cet événement est prêt à vous être distribué.

Pendant cette année, les partenariats avec Les villes d'Eybens, Fontaine, Roussillon, Vizille, l'Isle d'Abeau et le Lycée Iser Bordier à Grenoble se sont poursuivis.

Les thèmes suivants pour les cafés des âges ont été retenus et débattus :

Le temps, les adolescents, les grands-parents (avec un lâcher de ballons dont certains sont arrivés jusqu'à Venise), la fracture numérique, le vivre ensemble et la condition de la personne âgée.

Les documents concernant les cafés des âges sont disponibles sur notre site Web.

Convaincus que le thème de l'INTERGENERATION reste une thématique importante avec la publication du dernier livre de Mr Jean Giard, nous continuons à l'enrichir, et projetons de travailler, avec plusieurs partenaires, à l'élaboration d'un PACTE INTERGE, pour lequel nous avons besoin de vos énergies créatives et solidaires.

La commission « Alternatives Habitat »

Durant cette année la commission a continué à travailler sur deux axes (donc scindés en deux groupes de travail)

-L'adaptation des logements (dans l'ancien et le neuf).

-Les habitats intermédiaires (logements foyers, immeubles inter générationnels, résidences seniors, habitat participatif, DIGI, accueil familial...)

Cette commission réunit aujourd'hui des partenaires qui sont impliqués dans l'habitat notamment Habitat et Humanisme, Les Habiles, Un Toit pour tous, DIGI, les Petits Frères des Pauvres, des associations d'aide à domicile (ADPA, AAPPI...), des administrateurs de CCAS.

La commission durant cette année s'était donné trois objectifs :

- Organiser en lien avec la commission territoriale Alertes Grésivaudan, un colloque qui a eu lieu à Crolles le 13 Octobre 2015 sur le thème qui a réuni plus de 300 personnes dont beaucoup d'élus ou représentants de CCAS : « l'habitat quand on avance en âge »
- Elaborer un document exhaustif compilant tout le travail fait par la commission depuis plus de dix ans. Le plan est fait, le matériel est abondant : « il n'y a plus qu'à... »
- Etre force de stimulation et de propositions auprès du département pour que la question de l'habitat soit mieux intégrée dans la politique départementale car : « *Il ne peut y avoir de politique gérontologique sans prise en compte de l'habitat* ».

Notre objectif est plutôt réussi puisque c'est devenu un objectif majeur pour le prochain schéma.

La commission a été sollicitée pour participer à un groupe de travail dans le cadre de la préparation du PLH de la METRO.

Elle est intervenue également sur la question de l'habitat dans des conseils consultatifs de « personnes âgées-personnes handicapées » à EYBENS et ECHIROLLES.

Il nous faut maintenant travailler avec les opportunités qu'offre la Loi ASV le recensement de tout ce qui existe en France et ailleurs en matière d'habitats intermédiaires, d'habitats alternatifs en essayant de savoir comment ont évolué certaines expérimentations qui ont plusieurs années de recul (par ex Saint Apollinaire...).

La commission territoriale du Grésivaudan

Les deux axes de travail qui ont mobilisé fortement cette commission sont :

1-Le colloque organisé en lien avec la commission alternative qui a réuni plus de 300 personnes dont beaucoup d'élus ou représentants de CCAS : Il a eu lieu à Crolles le **13 Octobre 2015** sur le thème : l'Habitat quand on avance en âge.

La matinée de ce colloque a été consacrée aux questions **de l'adaptation de l'habitat** et l'après-midi aux différentes solutions qui existent quand on avance en âge.

Ce colloque construit en collaboration avec la Communauté de communes du Grésivaudan et le service autonomie du territoire, a mobilisé de nombreux partenaires : La SDH, MFI, les associations DIGI, Accor d'Age, Les Habiles, Sainte Agnès, l'université Joseph Fourier...

2-L'Expérimentation « Anticipation Habitat et vieillissement » :

Objectifs :

- Lutter contre la perte d'autonomie
- Anticiper pour un soutien à domicile le plus longtemps possible
- Faire prendre conscience aux personnes vieillissantes de l'intérêt d'aménager leur logement
- En profiter pour améliorer la performance énergétique (ou diminuer la précarité énergétique....)

Cette expérimentation ambitieuse va s'inscrire dans une OPAH (Opération Publique de l'Amélioration de l'habitat) portée par la Communauté de commune du Grésivaudan.

Un enjeu majeur : La communication

Le volet communication est primordial dans la réussite du projet, le choix a donc été fait d'impliquer dans cette démarche une équipe de recherche du laboratoire en sciences sociales de l'Université Grenoble Alpes, IAE/CERAG (Institut d'Administration des Entreprises, (Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Gestion) dont les compétences sont reconnues en matière de communication persuasive.

Les bénéficiaires

Personnes seules, couples entre 70 ans et 80 ans, propriétaires ou locataires, en maison individuelle ou en appartement, dans le privé ou dans un logement social.

Cent ménages soit 1 pour 1000 habitants (la Communauté de communes « le Grésivaudan » rassemblant 100 000 habitants dont 20 977 de plus de 60 ans).

L'expérimentation prévoit 100 diagnostics.

Il s'agit :

- ✓ **D'Accompagner de façon personnalisée** les ménages. qui souhaiteront réaliser des travaux d'adaptation à l'issue du diagnostic.
- ✓ **D'Aider le cas échéant à la recherche d'une solution alternative** (déménagement vers un habitat adapté, vers une résidence senior, un foyer-logement...)

Par ailleurs :

- **Rapprochement de l'offre et de la demande** : la commission continue son travail sur le rapprochement de l'offre de logements sociaux adaptés et les besoins des personnes qui avancent en âge ou personnes handicapées.
- **Visite de résidences services** :
 - ✓ déplacement à CLUNY avec des élus de la Ville de CROLLES
 - ✓ Les résidences de GRENOBLE : les patios d'Or et la résidence des Bains
 - ✓ La résidence « Papillon d'Or à VALLEIRY (74)
- Intervention devant des élus et le CCAS de BIVIERS et Participation et intervention à la Commission personnes âgées de la Communauté de communes du Grésivaudan.

La commission a pour projet de travailler sur le problème des déplacements lorsqu'on avance en âge avec comme perspective de faire un colloque sur ce sujet en 2017, ce projet sera soumis au CA.

La commission « Prévention Santé » :

La commission « Santé » conclut le travail sur le retour d'hôpital

La commission « Santé-Prévention » a achevé le cycle des rencontres initié il y a plus de deux ans. Il a été conclu par l'intervention d'un médecin traitant, de la responsable MAIA de Voiron (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) et par un rendez-vous avec Pascal Couturier, Professeur de Gériatrie au CHU de Grenoble.

Dans le même temps ont été votées trois lois qui ont un impact direct sur la situation des personnes âgées et leur rapport à l'hôpital : la loi d'adaptation de la société au vieillissement, la loi modernisant le système de santé et la loi concernant la fin de vie. Les travaux de la commission ont dû intégrer les données nouvelles de ces lois, en souligner des points problèmes et actualiser sa réflexion.

Des orientations ont été élaborées et soumises au filtre critique des différentes rencontres : le projet d'une entité « entrée-suivi-sortie » en milieu hospitalier, des pistes ouvertes pour des accueils temporaires diversifiés avant le retour au domicile, le rôle pivot du médecin traitant et de l'assistante sociale, les coordinations structurées pour les intervenants au domicile, l'importance des représentants des usagers...

Une réunion publique, en décembre, regroupant une partie des intervenants, des partenaires, des adhérents a permis d'infléchir, préciser certaines propositions.

La synthèse des travaux qui comprend les Propositions d'Alertes est désormais achevée : elle sera diffusée aux membres de l'association après validation par le CA du mois de juin et adressée plus largement aux partenaires et institutions.

Sans attendre la clôture des travaux, le matériau élaboré a nourri des interventions d'Alertes auprès de structures que l'association a rencontrées ou dans lesquelles elle est représentée.

Le travail réalisé et les échanges qu'il a provoqués ont permis de nouer des liens coopératifs et d'être ainsi mieux armés pour défendre et promouvoir la cause des personnes âgées qui est la raison d'être de Alertes.

Il en est ainsi pour l'élaboration du schéma « autonomie » du conseil départemental dans sa phase préparatoire d'interventions des acteurs du monde des personnes âgées et des personnes handicapées.

En conclusion

Voici donc l'exposé des activités menées par notre association durant cette année 2015-2016.

Nous pouvons peut-être faire plus ... Nous pouvons sûrement faire mieux ... L'important est que nos engagements et nos réalisations correspondent aux souhaits et demandes de nos adhérents.

Madeleine CAUSSÉ
Secrétaire